



Plan de surendetement mensualités dues a un manquement de l'orga

Par **taverne bruno**, le **26/02/2017** à **21:07**

bonjour

je suis en dossier de surendetement depuis juin 2012 tous les creanciers ont été remboursés sauf un car celui-ci cour encore il sagit du credit immobilier or cette organisme a cesser de prelever les mensualité s'elevant a 1032 euros par mois depuis le mois de fevrier 2016 moi meme et ma conseillere de la banque qui tient mon compte avons essayé de les contacter par telephone par e-mail mais rien y a fait silence totale j'ai donc fait un courrier en accusé de reception en octobre 2016 pour leur demander ce qu'il ce passer toujours pas de réponse aujourd'hui 24 fevrier 2017 ce meme organisme me met en demeure de leur regler la somme de 14000euros interets de retards compris sinon il me menace de rendre caduc mon plan de surendetement

question: que puis-je ou dois-je faire ?

merci cordialement

Par **louison123**, le **27/02/2017** à **10:58**

Le plus simple est de les appeler. Ceci étant vous avez dû mettre de côté ces mensualités et pouvoir régulariser. Les frais ne sont pas évidemment pas dus.